

## **PACTE FERROVIAIRE GOUVERNEMENTAL**

**C'EST TOUJOURS  
NON**

*La Fédération SUD-Rail appelle les cheminots à ne pas se laisser abuser par la stratégie de fin de conflit orchestrée par le gouvernement, la direction et d'autres...Y en a marre des amendements miracles qui en réalité durcissent encore un peu plus la loi, il est temps de mettre un terme à ces délires, c'est aux cheminots en grève de décider de leur avenir !*

**Après le 1<sup>er</sup> ministre, les sénateurs vont confirmer la fin du statut en 2020  
L'ouverture à la concurrence dès 2019  
La transformation publique de SNCF en plusieurs Sociétés Anonymes**

D'ici le 5 juin, fin des débats au Sénat, la Fédération SUD-Rail met en garde ceux qui voudraient faire croire à des amendements miracles, bradant les revendications des cheminots en grève depuis le 3 avril. La vie des cheminots n'est ni monnayable ni amendable !

### **👉 Une reprise partielle de la dette, pour en finir avec le statut de l'entreprise publique !**

Une reprise totale de la dette d'état liée à la commande de TGV, au développement et à l'entretien du réseau ferroviaire aurait dû se faire depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui, la reprise partielle de la dette est de fait liée au passage de l'entreprise en sociétés anonymes et

conditionnée par une productivité écrasante promise aux cheminots (Suppressions d'emplois, transfert des cheminots, filialisation du Fret, du TER, suppression de lignes ...)

### **👉 Un volontariat étendu au périmètre de la région pour favoriser le transfert des cheminots !**

Les cheminots ne sont pas dupes qu'en acceptant que le transfert se fasse sur un périmètre un peu élargi, cela ne remet ni en question le licenciement en cas de refus, ni la suppression de la quasi-totalité de leurs droits

statutaires et accords locaux. Et en aucun cas, le cheminot ne saurait invoquer un droit au retour dans SNCF, hormis dans le cas précis d'une perte de marché de l'opérateur lors d'un appel d'offre futur !

### **👉 Une ouverture à la concurrence qui entérine la désintégration, le moins disant social sur un fond de multiples cadeaux aux patrons !**

Les sénateurs qui sont à l'initiative de l'anticipation de l'ouverture à la concurrence (*le sénateur Maurey (UDI) siège au conseil de surveillance avec Pepy*), vont, après les députés, entériner l'ouverture à la concurrence en 2019 pour les TER, en 2020 pour les TGV, en 2023 en IDF. Voilà les dates retenues pour administrer le soit disant remède de la concurrence qu'est selon l'état,

Pepy et certaines OS, l'antidote à la mauvaise santé du ferroviaire ! Dans ce cadre, l'état s'apprête pour favoriser l'arrivée de nouveaux entrants à baisser les coûts d'entrées jugés trop élevés par les patrons et à leur offrir les cheminots de la SNCF à un coût moindre ; c'est-à-dire, sans financer ce qui relève du statut, mais simplement en supprimant le statut.

**Nous n'avons pas fait 2 mois de grève, même en pointillé pour aller négocier des régressions, monnayer le statut des cheminots, et l'avenir de l'entreprise publique !**

## Face aux magouilles, réaffirmons nos revendications

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>→ Maintien du statut d'EPIC, réunification en une seule entreprise.</li><li>→ Arrêt de la gestion et de l'organisation par activité.</li><li>→ Embauche des cheminots au statut.</li><li>→ Maintien du recrutement au statut (amélioration du RH 00254).</li><li>→ Ré-internalisation des charges sous-traitées ou filialisées.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>→ REJET de la mise en concurrence intra-modale du transport ferroviaire.</li><li>→ Engagement de l'État à financer le remboursement de sa propre dette.</li><li>→ Mise en place d'un cadre législatif permettant le financement nécessaire au bon fonctionnement du système ferroviaire (infrastructure, transport de marchandises et de voyageurs)</li><li>→ Refus de filialisations et relance du transport de marchandises.</li></ul> |
|---|--|

### **Extrait** [DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUITE A LA RENCONTRE AVEC LE 1er MINISTRE](#)

#### **Le gouvernement annonce place nette ... Pour les patrons du ferroviaire privé !**

La dette une nouvelle fois sert de prétexte pour privatiser les profits, et passer cette nouvelle contre-réforme. Cette fois-ci, ce sont bien des dizaines de milliers de suppressions d'emploi, la fin du statut, la fermeture de milliers de kms de lignes qui sont prévues pour financer cette reprise partielle de la dette, ce que permet évidemment le pacte ferroviaire.

L'Union syndicale Solidaires et la Fédération SUD-Rail, ne peuvent que dénoncer l'absence de perspectives pour le financement du système ferroviaire et réclament le retrait d'un pacte dont les premières victimes seront les usagers et ceux qui organisent au quotidien le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises.

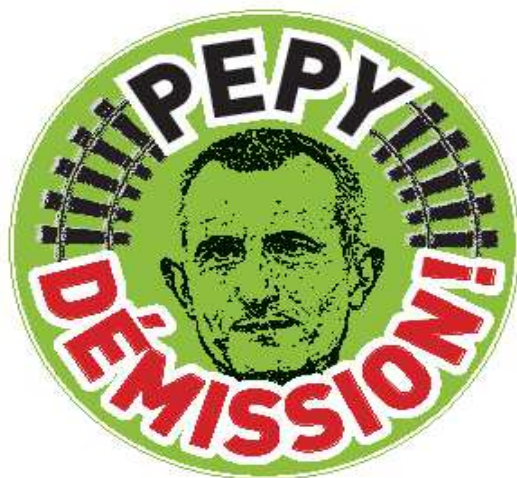
Concernant le projet de loi avant son passage au Sénat, si des amendements dits « sociaux », ont bien été déposés, leur portée dans une entreprise où la direction fait tout, depuis des années, pour contourner la législation (*voir les multiples condamnations dont elle a fait l'objet*) et annonce déjà l'ouverture de négociations visant à amoindrir les droits des cheminot-e-s. Leur examen n'est absolument pas de nature à satisfaire les salarié-e-s grévistes qui attendent que le gouvernement retire son projet et s'assoit enfin à la table des négociations, plutôt que de renvoyer les conséquences d'un projet de loi dogmatique à 18 mois de négociations dans la branche et l'entreprise, en vue de signer plus d'une dizaine d'accords.

**Pour la Fédération SUD-Rail, un autre pacte ferroviaire est possible !**

Le financement de la dette et le statut ne sont que des leurres pour nourrir l'appétit du privé.

**Cette mauvaise réforme ne règle rien et ne peut pas se construire contre les salarié-e-s censés la mettre en œuvre. Le président de la SNCF et le 1<sup>er</sup> Ministre doivent entendre leurs voix, retirer leur projet de loi et entamer des négociations tripartites sur de nouvelles bases.**

L'Union syndicale Solidaires et la Fédération SUD-Rail sont également intervenues auprès du 1<sup>er</sup> Ministre pour dénoncer l'escalade de la répression envers le mouvement social et le climat qui en découle, en pointant les actes de violences policières avérés, les arrestations et les gardes à vues abusives lors des manifestations, en particulier contre les jeunes, la violence contre les habitant-e-s de la ZAD ou la menace de mort d'un président d'université contre un étudiant membre de Solidaires à Nice.



**Pas de mensonge, pas de trahison, le pacte reste encore et toujours le même !**

**Pour gagner, luttons tous ensemble !**